



SIGIF

SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE



Sigif Info N°3

Finalisation du déploiement P1



Contenu du P1

P1 – Outils d'élaboration budgétaire :

Préparation, élaboration et cadrage du budget comprenant : le cadrage macro-économique, le cadrage du budget, les campagnes de budgets économiques, la préparation du budget ;

1 : Cadrage du budget

A - Processus

P-1-1-1 « Elaboration du cadrage budgétaire »

B - Processus

P-1-1-2 « prise en compte du cadrage macro-économique »

C - Processus

P-1-1-3 « Préparation du DPBEP (Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle)

2 : Campagnes de budgets économiques

3 : Préparation du budget

A - Elaboration des DPPD (Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses)

B - Elaboration des PAP (Projet Annuel de Performance)

C - Préparation et vote de la Loi des Finances Initiale (Loi de Finance Initiale)

D - Préparation et vote de la Loi des Finances Rectificative (Loi de Finance Rectificative)

Les clés du succès :

un sens aigu du détail, de la perfection et de la performance mis au service de toutes les activités du déploiement

1 : Cadrage Budgétaire

2 : Voies et moyens

3 : Préparation du budget

A - Production du DPPD et du PAP

B - Elaboration du projet de la Loi des Finances

4 : Les équipes du SIGIF mobilisées à chaque étape du déploiement

5 : Le SIGIF : une gestion minutieuse pour une appropriation optimale

A - Evolutions demandées

6 : Témoignages

Actualité et prochaines étapes :

1 : Actualité

A - Lancement de la plateforme support

B - Passage en production & accompagnement de tous les ministères & institutions

2 : Prochaines étapes : lancement des tests fonctionnels du périmètre P2 (exécution budgétaire)



Mot du chef de l'équipe projet



La stabilité macroéconomique de l'Etat, élément clé de la croissance, est en grande partie garantie par une gestion efficiente du budget public. La convergence de plusieurs composantes dont l'implication effective de toutes les parties prenantes (des plus hautes instances étatiques au citoyen) et un accès facilité et transparent à la gestion des finances publiques participent à la mise en place de système répondant aux exigences fixées par les cadres réglementaires et standards internationaux.

A ce titre, le cadre harmonisé des finances publiques voté par les pays membres de l'UEMOA illustre la volonté des Etats d'instruire les principes adéquats pour garantir l'intégrité et la transparence des pratiques et informations financières appliquées au secteur des finances publiques.

L'Etat du Sénégal, pionnier dans cet engagement, a fait de la refonte en profondeur de son administration, le pilier du renforcement et de l'amélioration de l'efficacité de l'action publique et la pierre angulaire de la transparence dans la gestion des finances publiques dont le bras articulé est le SIGIF.

Projet phare de cette modernisation, le SIGIF met donc la puissance de l'informatique au service de l'administration en développant depuis 2015 un outil unique pour la préparation, l'exécution et le contrôle du budget de l'Etat (dépenses et recettes), le pilotage de la performance et la reddition des comptes.

En effet, les réformes du processus budgétaire et des modalités de gestion des politiques publiques engagées par l'Etat, poursuivant désormais une logique de résultats, obligent à combiner un système de gestion budgétaire par programme et un management public par la performance.

Cette gestion optimale des ministères est garantie grâce à la centralisation de l'ensemble des opérations financières rendue désormais possible grâce à la plateforme SIGIF.

Le SIGIF couvre donc toutes les fonctions budgétaires et comptables de l'Etat (supporter, en toute sécurité, toutes les opérations financières de l'Etat; recueillir toutes les données financières précises, en temps réel; produire tous les rapports financiers périodiques; élaborer des tableaux de bord en vue de faciliter la prise de décision).

Dans sa première phase d'opérationnalisation, en 2019, le SIGIF met à disposition un ensemble de modules adressant les aspects amont de l'élaboration budgétaire (cadrage macroéconomique, cadrage budgétaire) ainsi les processus relatifs à la préparation ministériel du budget (élaboration des DPPD de ministères, élaboration des PAP des programmes) pour la production du projet de loi de finance en mode programme centralisée par les acteurs du Ministère des Finances et du Budget.

A partir de 2020, l'ensemble des ministères ainsi que les institutions de la République exécuteront les activités de leurs programmes via la plateforme SIGIF, marquant ainsi le début de l'ère de la généralisation du management par la performance au sein de l'administration sénégalaise.

Ibrahima Faye

Chef de Projet SIGIF

Contexte général



Gâce à son implication effective depuis Janvier 2014, le gouvernement du Sénégal a permis la mise en œuvre du système intégré de gestion de l'information financière, le SIGIF.

Le SIGIF est l'implémentation effective des réformes du nouveau cadre harmonisé des finances publiques adopté par les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) en 2009 portant sur l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique, la transparence budgétaire et la performance de l'action publique.

Entre 2011 et 2012, le Sénégal a transposé des directives dans son droit positif par l'adoption de nouveaux textes législatifs et réglementaires. L'application de ces textes nécessite, en plus des adaptations organisationnelles, la mise en place d'un système informatique de gestion adapté, regroupant l'ensemble des acteurs sur une même plateforme.

L'Etat du Sénégal, pour se conformer à ces nouvelles règles, a ainsi engagé des réformes en profondeur du processus des modalités de gestion des finances publiques, désormais basées un système de gestion budgétaire par programme avec une logique de résultats, dans le but d'insuffler un nouveau de type de management public centré sur la recherche constante et itérative de la performance opérationnelle.

La centralisation des opérations budgétaires et comptables et donc de l'information financière rendue effective et opérationnelle par la plateforme SIGIF, partagée par l'ensemble des acteurs (les responsables de programmes, les contrôleurs budgétaires, les comptables publics, la Cour des comptes, et les autres corps de contrôle, ...) permet une gestion concertée et collaborative pour la bonne mise en œuvre des programmes budgétaires portant l'exécution des programmes et politiques publics au sein des ministères et institutions de la République.

Plus spécifiquement, le SIGIF couvre toutes les fonctions budgétaires et comptables de l'Etat et à ce titre s'engage à (1) supporter, en toute sécurité, toutes les opérations financières de l'Etat ; (2) recueillir des données financières précises, en temps réel, exhaustives et cohérentes concernant tous les événements financiers relatifs au budget de l'Etat ; (3) produire tous les rapports financiers périodiques ; (4) élaborer des tableaux de bord en vue de faciliter la prise de décision et le dialogue de gestion au cœur de la recherche de la performance.

Dans sa première phase d'opérationnalisation, en 2019, le SIGIF met à disposition un ensemble de modules adressant :

- **Les aspects amont de l'élaboration budgétaire** (cadrage macroéconomique, cadrage budgétaire) permettant ainsi une meilleure projection des dépenses et des recettes ainsi que la préparation des budgets des ministères.
- **Les aspects liés à la préparation ministériel du budget** (élaboration des DPPD de ministères, élaboration des PAP des programmes) pour la production du projet de loi de finance en mode programme

A partir de 2020, l'ensemble des ministères en centrale et leurs services déconcentrés ainsi que les institutions de la République exécuteront les activités de leurs programmes via la plateforme SIGIF.

Le périmètre du SIGIF couvre ainsi les grands domaines fonctionnels de la gestion des finances publique organisés en périmètre (P1, P2, P3) prenant en compte l'ensemble des besoins métiers allant de l'élaboration budgétaire à la reddition des comptes en passant par l'exécution budgétaire et comptable :

P1: Préparation, élaboration et cadrage du budget comprenant : le cadrage macroéconomique, le cadrage du budget, les campagnes de budgets économiques, la préparation du budget

P2: Exécution du budget

P3: Pilotage décisionnel et Reporting réglementaire

Depuis Août 2018, le périmètre P1 validé par l'ensemble des services métiers compétents est en phase de déploiement au niveau de tous les ministères pilotes et institutions.

L'objectif général de ce déploiement est de produire, selon la nouvelle LOLF, le projet de Loi de finances de 2019 avec ses documents annexes que sont les DPPD 2019-2021, les PAP de 2019, le DPBEP 2019, le document de Voies et Moyens 2019.

Le déploiement du périmètre P1 a suivi une méthodologie progressive et apprenante, pour permettre au personnel de l'administration de monter en compétences, de proposer des solutions innovantes et d'adapter les processus et les procédures de chaque entité cible.

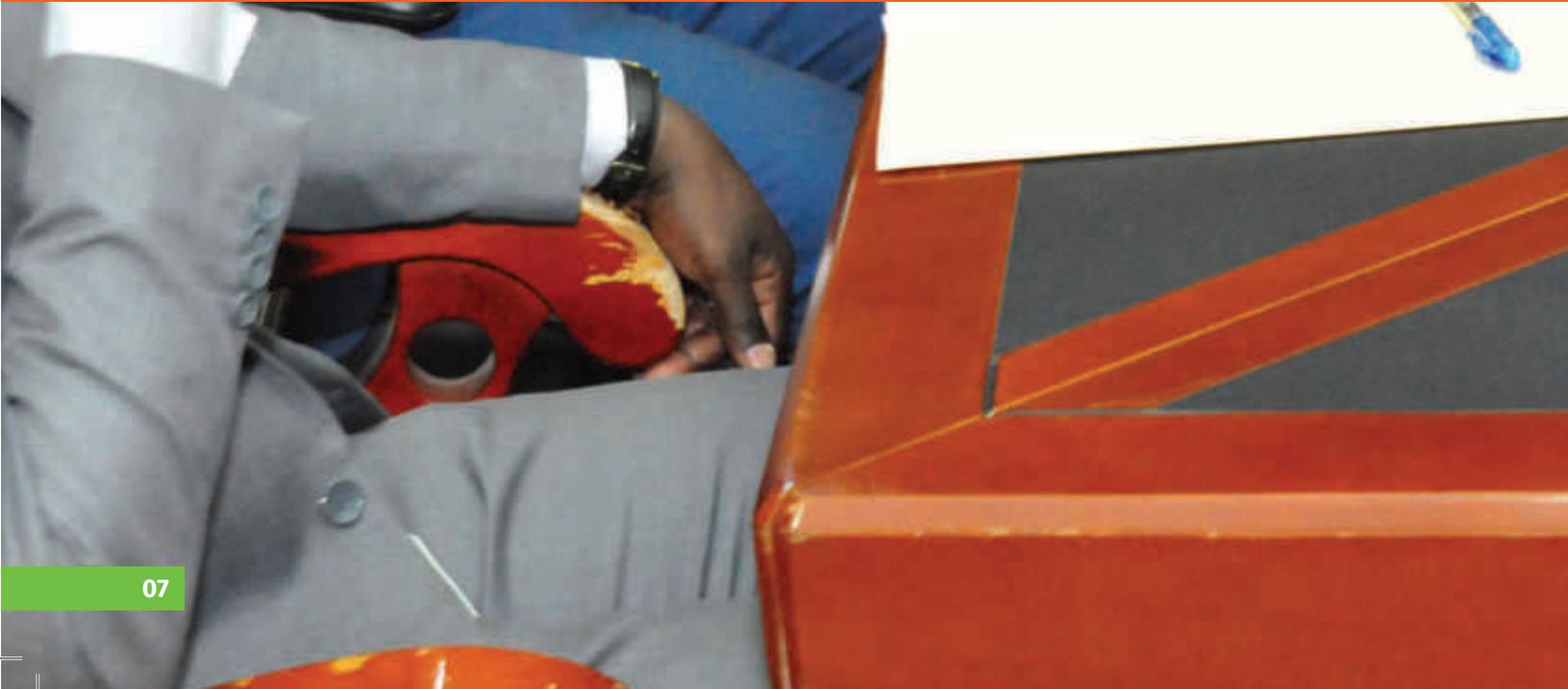
Les aspects logistiques du déploiement opérationnel du P1 du SIGIF ont été mis en œuvre par l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) sur la base d'une convention de partenariat avec le SIGIF.



**Sigif
Info N°3**

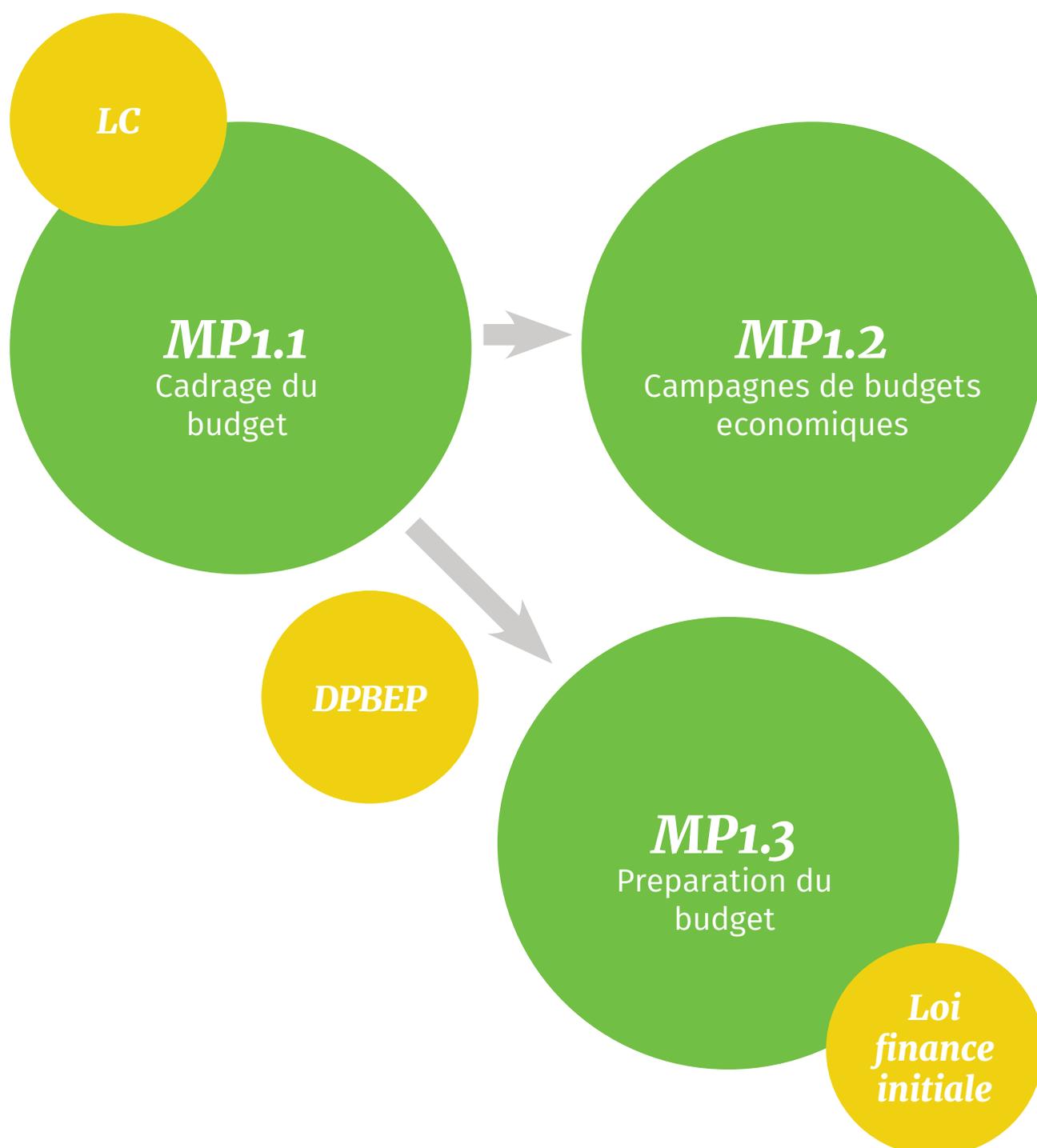


Contenu du Périmètre 1



Cadrage, préparation, élaboration du budget

Le périmètre 1 concerne l'ensemble des aspects liés à la projection des dépenses et des recettes ainsi que la préparation des budgets des ministères. Il concerne plusieurs niveaux d'intervention regroupés par le SIGIF en « macro processus » (MP) métiers à savoir : (1) le « cadrage du budget », (2) les « campagnes de budgets économiques » et (3) « la préparation du budget » par chaque ministère et institution.



1 - Cadrage du budget

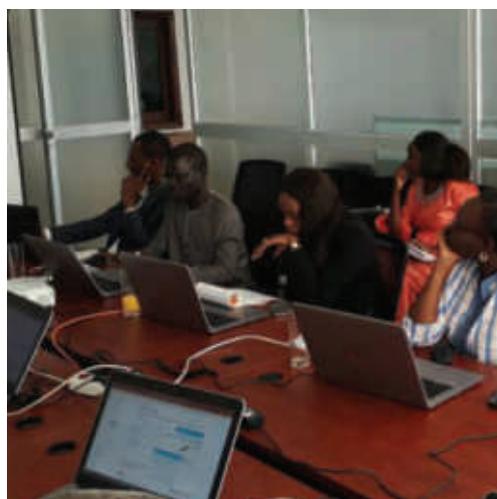
Le « Cadrage du budget » intervient en préparation des campagnes de budgets économiques et en préalable de la loi des finances ; il couvre le périmètre des travaux permettant de produire les documents de cadrage pluriannuels justifiant des choix budgétaires de la loi de finances de l'année.

Il est composé de trois processus :

- **Le processus P-1-1-1** « Elaboration du cadrage budgétaire » (A)
- **Le processus P-1-1-2** « Prise en compte du cadrage macro-économique » (B)
- **Le processus P-1-1-3** « Préparation du DPBEP (Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle) » (C)



A - Processus P-1-1-1 « Elaboration du cadrage budgétaire »



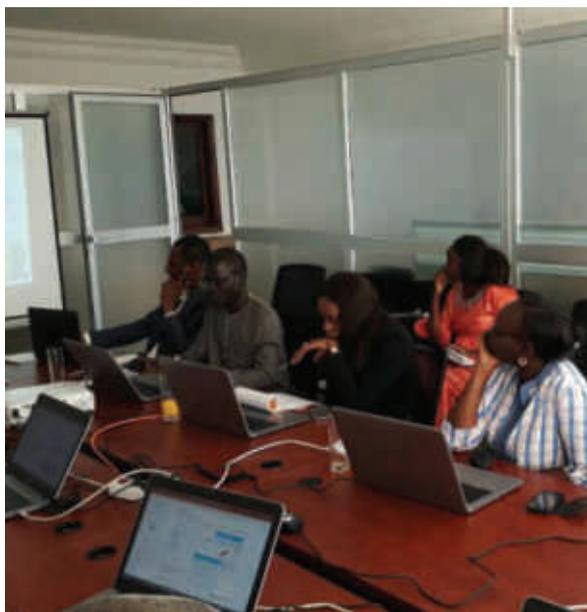
SIGIF : 30 juillet au 01 août 2018, Atelier sur le Cadrage budgétaire avec les agents de la DPB

L'élaboration du cadrage budgétaire est un processus itératif. Il se base sur des analyses et hypothèses susceptibles d'être modifiées et améliorées.

Il se structure autour des activités suivantes :

- **Analyse** de l'exécution de l'année précédente ;
- **Détermination** d'une base ajustée s'appuyant sur la LFI année N ou l'exécution de l'année N-1 ;
- **Formulation** des premières projections de dépense pour les années N+1, N+2 et N+3, en appliquant des mesures à la hausse ou à la baisse sur la base ajustée.

Les résultats du cadrage budgétaire doivent ainsi servir de contribution, ou a minima d'éléments de contre-expertise, pour le travail d'élaboration du cadrage macroéconomique.



SIGIF : 30 juillet au 01 août 2018, Atelier sur le Cadrage budgétaire avec les agents de la DPB



ANSD : 01 août au 03 août 2018, Atelier sur le Cadrage macroéconomique



DPEE : 31 juillet au 02 août 2018, Atelier sur le cadrage macroéconomique

B – Processus P-1-1-2 **« Prise en compte du cadrage macro-économique »**

L'élaboration du cadrage macro-économique permet de mettre en relation les différents agrégats économiques (secteur réel, balance des paiements, finances publiques...).

Il permet aussi de déterminer l'évolution des recettes attendues et de fixer sur cette base les projections de dépense qui serviront de référence officielle pour l'élaboration de la loi de finances de l'année n+1.

Les données et hypothèses retenues du cadrage budgétaire (processus P-1-1-1) doivent ainsi être communiquées et présentées afin d'influencer le cadrage macroéconomique.

A l'issue de ces travaux, une version consolidée du cadrage macroéconomique général, à travers le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE prévisionnel), est arrêtée.

C – Processus P-1-1-3 **« Préparation du DPBEP (Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle) »**

Le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle, ou DPBEP, est un document basé sur le cadrage budgétaire (P-1-1-1) et le cadrage macro-économique (P-1-1-2) pour justifier des choix budgétaires de la loi de finances de l'année. Il présente l'évolution à moyen terme (trois ans) des dotations de la loi de finances et leurs impacts sur l'équilibre général des finances publiques.

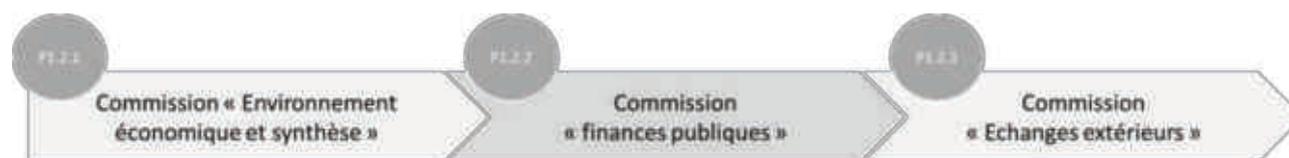
Conjointement au DPBEP, la projection par grandes natures de dépenses doit être déclinée par sections budgétaires. Et ce, afin d'identifier, pour chaque ministère et institution, des plafonds de dépenses par nature.

2 - Campagne de budgets économiques

Piloté uniquement par le MEFP, le macro-processus « Campagne de Budgets Economiques » s'opère en parallèle au macro-processus « Cadrage du Budget ». L'objectif de la Campagne de Budgets Economiques est d'assurer l'équilibre financier dans le Projet de Loi de Finances à construire.

La finalité de ce macro-processus est d'affiner au maximum le cadrage macro-économique afin d'être au plus près de la sincérité budgétaire.

La « Campagne de Budgets Economiques » est composée de 3 commissions (environnement économique et synthèse, finances publiques, échanges extérieurs). Le périmètre fonctionnel de SIGIF couvre les activités du sous-groupe finance publique.



A l'issue de la Campagne de Budgets Economiques, trois documents sont produits dans le cadre de la commission « Finances Publiques » :

- ✓ Rapport de projection triennale des recettes (PTR), annexe au TOFE (*)
- ✓ Voies & Moyens, annexe obligatoire au PLF
- ✓ Programme Triennal d'Investissement Prioritaire (PTIP)



SIGIF : 26 au 30 novembre 2018, Atelier sur le processus VM avec les services contributeurs

A l'issue de la Campagne de Budgets Economiques, trois documents sont produits dans le cadre de la commission « Finances Publiques » :

- **Rapport de projection** triennale des recettes (PTR), annexe au TOFE
- **Voies & Moyens**, annexe obligatoire au PLF
- **Programme Triennal** d'Investissement Prioritaire (PTIP)

Le document « Voies & Moyens » permet d'analyser et commenter les écarts les plus marquants/pertinents entre le réel et le prévisionnel selon les différentes natures de recette. Il est élaboré après la production du TOFE (Tableau des Opérations Financières de l'Etat) de septembre et est publié en annexe obligatoire au PLF.

Toutefois, en cas d'établissement d'une Loi de Finances Rectificative (LFR), le document « Voies & Moyens » est révisé et fait donc l'objet d'une nouvelle version.

3 - Préparation du budget

Le macro-processus du cadrage du budget MP 1-3 « Préparation du budget » intervient suite au cadrage du budget et en parallèle de la campagne des budgets économiques.

Le macro-processus MP 1-3 « Préparation du budget » est réalisé au sein de chaque ministère et institution publique. Chaque entité construit, sur la base des enveloppes budgétaires indicatives transmises par le MEFP, ses versions du DPPD (Documents de Programmation Pluriannuel des Dépenses) et ses versions des PAP (Projets Annuels de Performance). Des conférences budgétaires ont alors lieu entre le MEFP et les ministères sectoriels et institutions. A l'issue de celles-ci, chaque ministère et institutions ou sectoriel ajuste son budget suivant les arbitrages du MEFP.

En septembre le TOFE prévisionnel est actualisé et entraîne l'actualisation des différents documents budgétaires (DPBEP, DPPD et PAP).

Il est composé de quatre processus fonctionnels avec une élaboration itérative des différents documents :

- **Elaboration des DPPD (A)**
- **Elaboration des PAP (B)**
- **Préparation et vote de la Loi des Finances Initiale (C)**
- **Préparation et vote de la Loi des Finances Rectificative (D)**



B – Elaboration des DPPD

Les Documents de Programmation Pluriannuel des Dépenses (DPPD) sont inclus dans les annexes du projet de loi des finances.

Ils sont élaborés en cohérence avec le DPBEP, dans le respect des objectifs d'équilibre financier du Pacte de convergence, de stabilité de l'UEMOA.

Ils ont un périmètre ministériel, et concernent également les budgets annexes et comptes spéciaux.

Ils contiennent une présentation de la politique du ministère, ses objectifs stratégiques et les résultats attendus.

Ils présentent l'évolution budgétaire des programmes qui leurs sont associés sur une période de trois ans.

Ils présentent par ailleurs les crédits des programmes, les plafonds d'emplois et les sources de financement du ministère pour trois années glissantes, ainsi que les indicateurs retenus pour évaluer la performance de la dépense.

3 - Préparation du budget (suite)

B – Elaboration des PAP

Les Projets Annuels de Performance (PAP), sont inclus dans les annexes du projet de loi des finances. Ils sont élaborés en cohérence avec le DPPD de leur ministère et ont un périmètre mono-programme. Un PAP est également préparé pour chaque budget annexe et compte spécial.

Les PAP contiennent une présentation des actions et activités du programme en termes budgétaire et de performance (objectifs poursuivis, résultats attendus, indicateurs de performance par action). Ils justifient par ailleurs les crédits du programme ainsi que la répartition de emplois de l'année au regard de l'année précédente.

Toutefois, selon qu'il s'agisse de la version projet ou des versions post-conférences budgétaires, l'élaboration du PAP possède deux circuits de validation : la version projet suit un circuit de validation interne au ministère ; alors que les autres versions font l'objet d'une validation du MEFP.

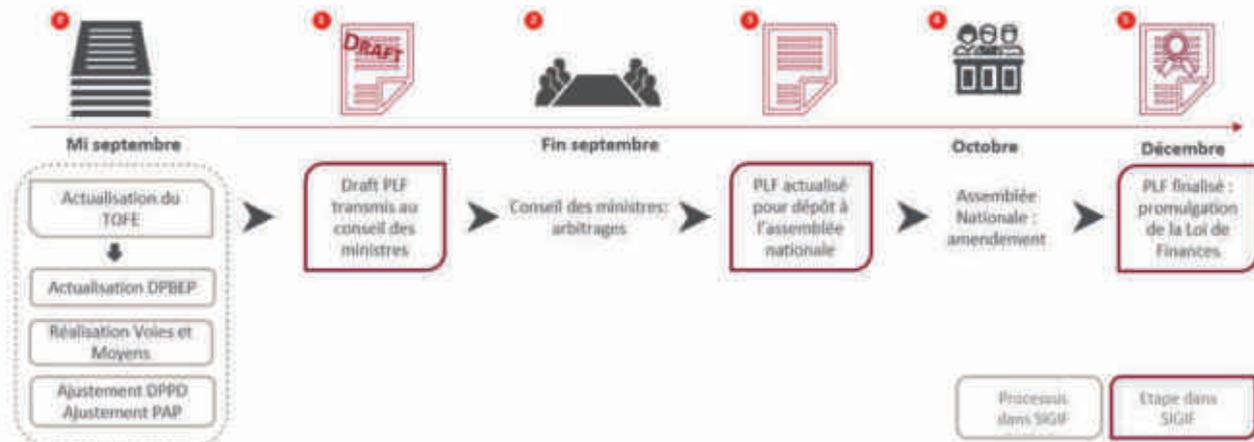


ENA : 25 au 1er mai 2019, Atelier de saisie des PAP et DPPD 2019 de vingt-neuf ministères

C – Préparation et vote de la Loi des Finances

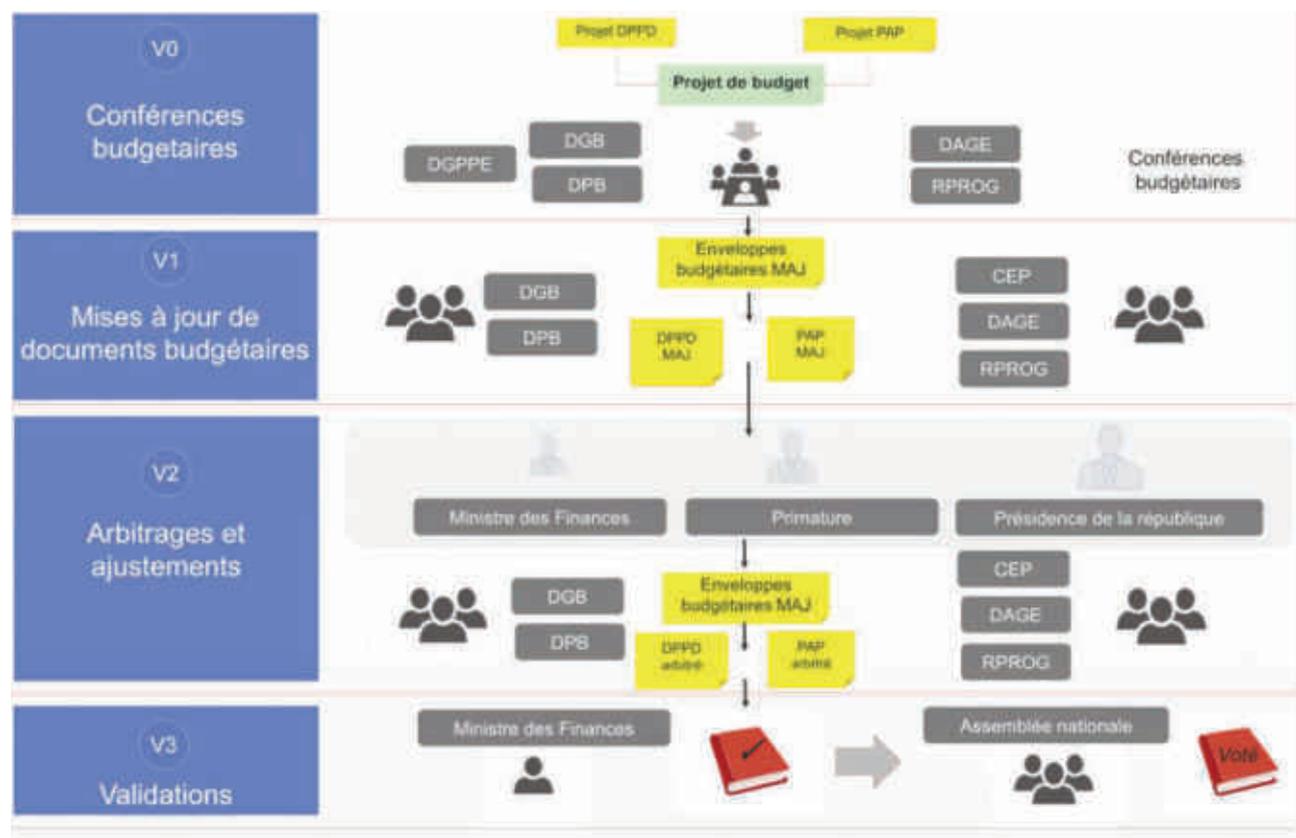
La construction du PLF (Projet de Loi de Finance) débute mi-septembre, après l'actualisation du TOFE prévisionnel. Les étapes concernées par le processus sont résumées ci-dessous :

Processus de construction du projet de Loi de Finance



Le PLF fait ainsi l'objet de trois grandes versions. Chacune de ces versions fait l'objet d'un nouveau document, qui sera historisé dans le SIGIF.

Elaboration collaborative des différentes versions des documents budgétaires

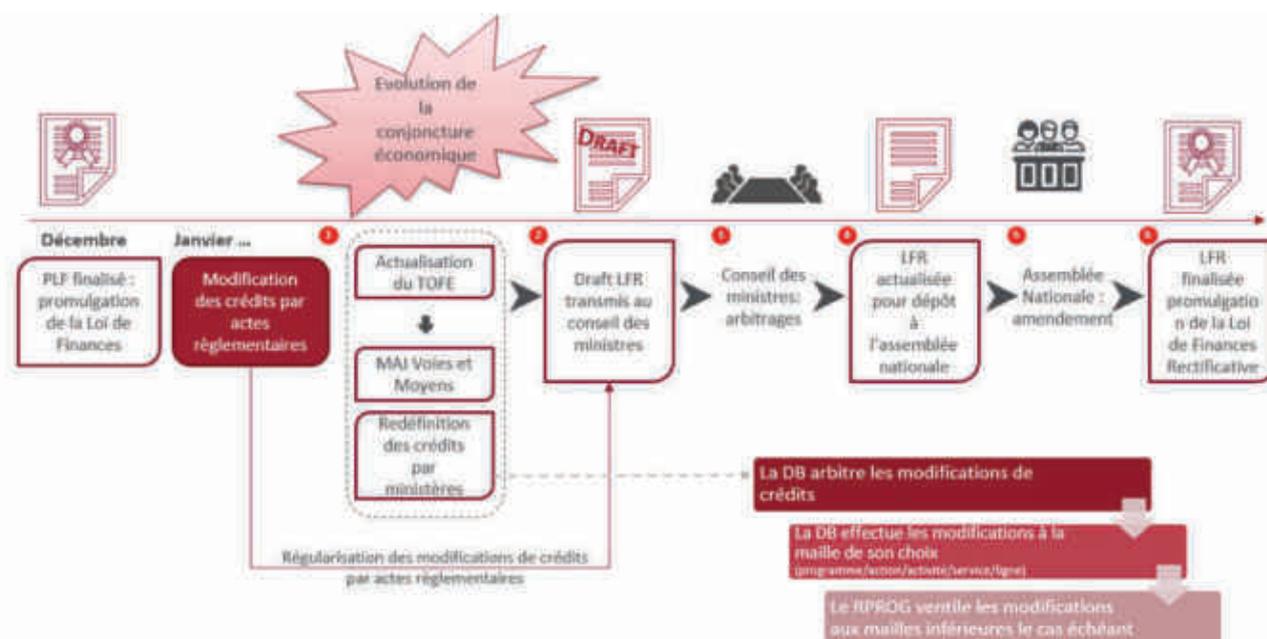


3 - Préparation du budget (suite)

D - Préparation et vote de la Loi des Finances Rectificative

Lorsqu'il est constaté que l'équilibre budgétaire et financier de la Loi de Finance est rompu, une Loi des Finances Rectificative (LFR) doit être élaborée. Les étapes suivantes sont résumées ci-dessous :

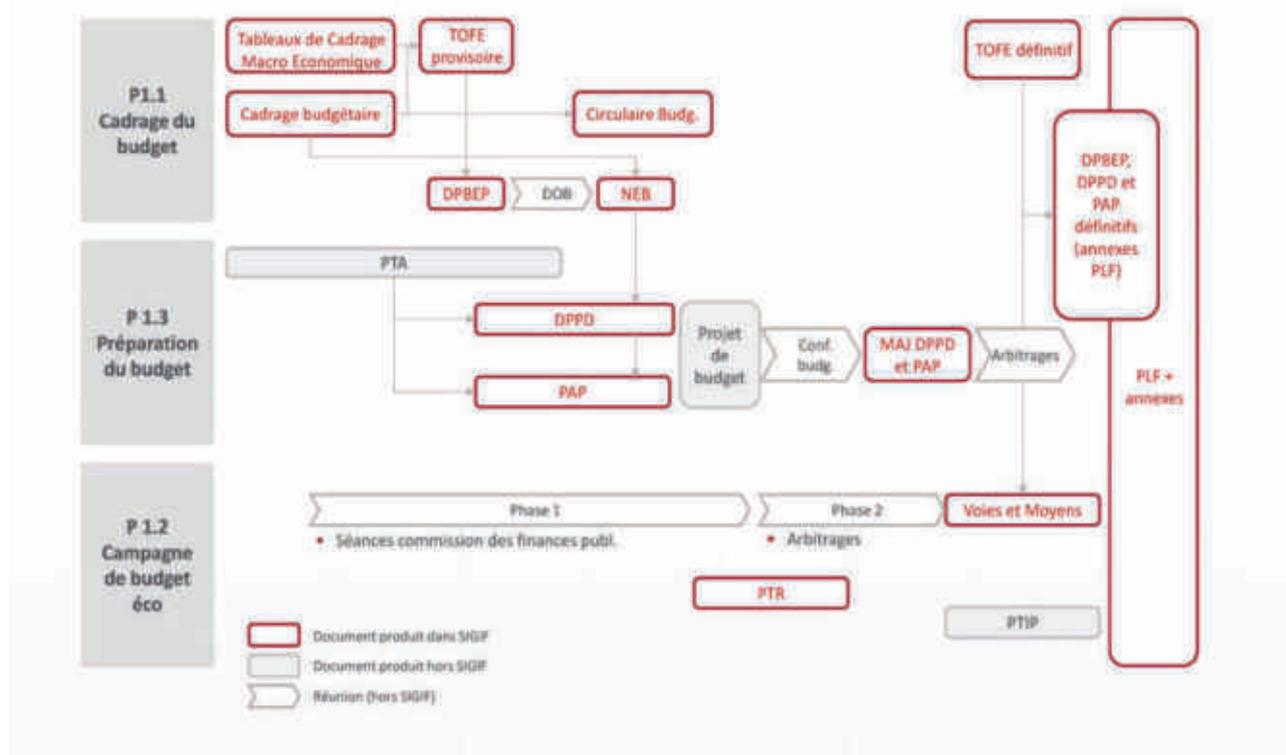
Elaboration collaborative des différentes versions des documents budgétaires



Le PLFR fait ainsi l'objet de trois grandes versions. Chacune de ces versions fait l'objet d'un nouveau document, qui sera historisé dans xECM (Extended Enterprise Content, qui est un outil de partage et de gestion des versions des documents au fil des modifications et évolutions).

La rédaction du Projet de Loi de Finances (PLF) s'appuie donc sur l'ensemble des documents de cadrage macro-économique, de campagne de budgets économiques et de préparation du budget.

Préparation de la Loi des finances et de ses annexes dans le SIGIF



Le SIGIF offre ainsi une solution couvrant tous les besoins métiers spécifiques à l'ensemble des « macro processus ».



DPB : Déploiement du 19 au 28 mars, Saisie de la LFI 2019

3 - Préparation du budget (suite)

Les clés du succès :

un sens aiguisé du détail, de la perfection et de la performance mis au service de toutes les activités du déploiement

Afin de familiariser les utilisateurs à la plateforme SIGIF et d'en assurer son opérationnalité effective dès 2019, les équipes du SIGIF ont mené plusieurs activités de formation et d'appropriation.

A ce titre, l'activité de recette du P1 s'est déroulée en plusieurs étapes avec la participation effective de toutes les parties prenantes nécessaires à son déploiement à savoir : les 5 ministères pilotes (Ministère de la Santé et de l'action sociale, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Ministère de la Justice, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable), la Direction de la Prévision et des Etudes économiques (DPEE), l'Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique (UCSPE), l'Agence nationale de Statistique et de la Démographie (ANSD), la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT), la Direction générale de la Douane (DGD), la Direction générale des Impôts et Domaines (DGID), la Direction générale du Budget (DGB), la Direction de la Solde, la Direction des pensions et des rentes viagères (DPRV), la Direction de la Monnaie et du Crédit (DMC) et l'équipe projet du SIGIF. Elles ont été pilotées par les sous-projets solutions et métiers du SIGIF, et accompagnées par les sous projets technique, conduite du changement et PMO. Un expert en déploiement, un expert en conduite du changement, un expert en communication et un expert en organisation ont complété l'équipe pour soutenir et accompagner les parties prenantes.

Les objectifs spécifiques du déploiement du P1 sont :



1 Former les acteurs à l'utilisation de l'outil P1 SIGIF suivant deux approches combinées : théorique (faite à partir des supports de formation relatifs au processus) et pratique (les utilisateurs s'exercent dans l'application avec la saisie des données);



2 Prendre en comptes les demandes d'améliorations ;



3 Permettre aux participants de comprendre et de se retrouver dans le processus du P1 ;



4 Mesurer en ligne le degré de satisfaction et de compréhension des différents processus du P1 des participants au moyen d'un outil ad hoc.



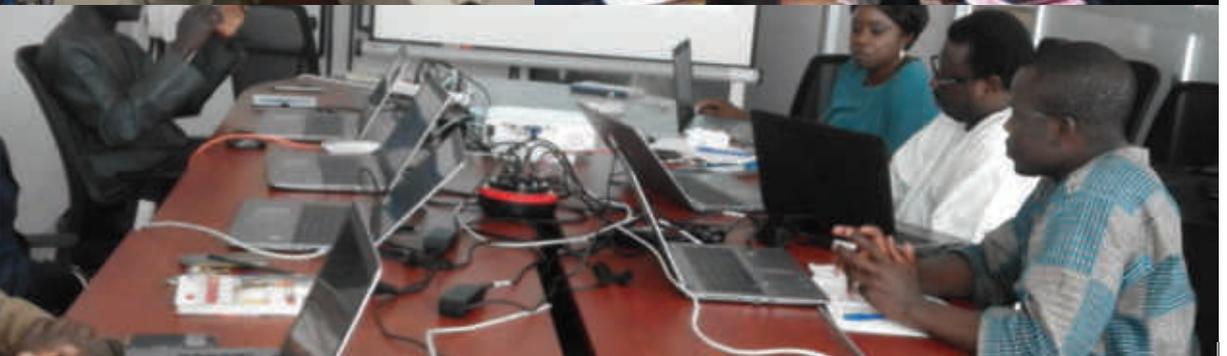
Détails des activités



1 - Méthodologie progressive et apprenante

En phase préalable, le déploiement a débuté par l'inventaire des ressources humaines et matérielles, disponibles dans chaque entité ciblée. Les prérequis ont ensuite été mis en place par les équipes techniques et fonctionnelles du SIGIF. La gestion de la conduite du changement tient une place centrale, par ses actions d'information, de communication, de formation et de veille.

Preparation de la Loi des finances et de ses annexes dans le SIGIF



2 - Cadrage Budgétaire

Dans le cadre du déploiement du P1, Cadrage Budgétaire, l'objectif général poursuivi a été la saisie complète et validée de la version initiale :

- Des données du cadrage budgétaire 2019, 2020 et 2021, relavant de la Direction de la Programmation Budgétaire (DPB) ;
- Fes données du cadrage macroéconomique 2018-2021, relavant de la DPEE et de l'ANSD.

Par ailleurs tous les champs d'intervention nécessaires ont été balisés :



1 Elaboration du cadrage budgétaire ;



2 Prise en compte des tableaux du cadrage macro-économique ;



3 Préparation du DPBEP ;



4 Production et notification des enveloppes budgétaires ;



5 Production de la circulaire budgétaire.

Période :

les activités de préparation et d'exécution du déploiement « P1 cadrage budgétaire » se sont déroulées du 30 juillet au 07 août 2018.

Elles ont concerné les domaines suivants :

- **Élaboration** du cadrage budgétaire (cadrage global et cadrage détaillé)
- **Prise en compte** du cadrage macroéconomique de la DPEE
- **Prise en compte** du cadrage macroéconomique de l'ANSD
- **Production** du DPBEP
- **Notification** des enveloppes budgétaires et production de la circulaire budgétaire

3 - Voies et moyens

L'objectif général est de dérouler, dans le SIGIF, le processus des campagnes de budget économiques pour la réalisation du document « voies et moyens » à annexer à la loi de finances pour 2019.

L'objectif spécifique est de reprendre les projections des recettes budgétaires triennales des années 2019, 2020 et 2021 conformément au document « voies et moyens ».

Les livrables attendus et atteints étaient de 2 ordres :

- **La saisie des prévisions de recettes de toutes les régies ;**
- **La production du document « Voies et Moyens ».**

Période :

Les activités de préparation et d'exécution du déploiement ont été déroulées du 26 au 30 novembre 2018.

- **Présentation** des objectifs de la formation et des résultats attendus ;
- **Initialisation** par la DPB ;
- **Présentation** des masques de saisie ;
- **Activité construction** : Démarrage de la saisie des projections de recettes par les régies de recettes (DGID, DGD, DGCPT) la DPEE et le CNH. Toutes les données sont saisies sur 3 ans sauf celles qui nécessitent l'ajout de nouvelles lignes par l'Administrateur. La saisie a porté sur toutes les recettes fiscales, non fiscales et autres recettes avec un niveau de détail allant jusqu'à la rubrique ;
- **Avec l'absence de la DGCPT**, les données concernées ont été prises en charge par la DPB avec comme source la loi de finances de 2019 ;
- **Finalisation** de la saisie des projections de recettes par les régies ;
- **Versionning** : copie de la V0 à la V01 ;
- **Copie de la V01** à version officielle V1 ;
- **Soumission des données de la V1** à la DPB pour les besoins de l'arbitrage du comité ;
- **Révision des projections** des régies par la DPB ;
- **Copie de la V1 à la V2** pour les besoins de l'arbitrage de la DGB ;
- **Intégration des données** arbitrées par le DGB ;
- **Contrôle de cohérence** des données ;
- **Poursuite** du contrôle de cohérence des données de la V2 ;
- **Copie de de la V2 à VF** correspondant à l'arbitrage du MEFP ;
- **Contrôle de cohérence** des données de la VF avec celles de la loi de finances de 2019 ;
- **Test de la connexion** à distance via le Template Excel pour visualiser les données ;
- **Evaluation de la formation** par l'équipe conduite du changement.

4 - Préparation du budget

L'objectif général du déploiement, est d'exécuter, avec les services métiers de l'ensemble des ministères, le processus de préparation du Budget 2019.

Ce processus concerne la production du DPPD, du PAP, l'élaboration du projet de Loi des Finances Initiale et rectificative.

A – Production du DPPD et des PAP

Les équipes sont parvenues à délivrer les livrables attendus à savoir :

Pour la Primature, la Présidence de la République et les autres institutions (Assemblée Nationale, Conseil économique, social et environnemental, la Cour suprême, la Cour des comptes et le Haut Conseil des collectivités territoriales) :

- **La budgétisation des dotations** de la Présidence de la République et de la Primature ;

Pour les institutions, une sensibilisation à la budgétisation programme a été réalisée afin d'assurer un niveau de connaissance et de compréhension uniforme.

Pour le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan :

- **La stabilisation du référentiel** du budget programme avec le cadre de performance.

Pour tous les ministères (incluant MEFP) :

- **La production du DPPD 2019-2021** (Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses) ;
- **La production du PAP 2019** (Projet Annuel de Performance).



4 - Préparation du budget (suite)

Les objectifs plus spécifiquement visés sont :

Pour la Présidence de la République et la Primature :

• **La budgétisation des dotations :** Ventiler les crédits budgétaires par service et par grande nature de dépenses ;

Pour l'ensemble des ministères :

• **Production du DPPD :**

- Répartir les enveloppes budgétaires ministérielles par programme, action, activité et grande nature de dépense ;
- Ventiler les effectifs et la masse salariale par emploi ;
- Saisir les financements des projets d'investissement par bailleur, programme, action et activité ;
- Saisir les indicateurs de performance par programme et action ;
- Rédiger le document DPPD ;
- Mettre à jour les différentes versions du DPPD.

• **Production du PAP :**

- Budgétiser à la maille des activités et lignes ;
- Contrôler la cohérence entre les plafonds du DPPD, les enveloppes budgétaires et le PAP ;
- Saisir les échéanciers de crédits de paiements (CP) ;
- Compléter les indicateurs de performance (format, mode de calcul, etc.) ;
- Rédiger le document PAP ;
- Mettre à jour les différentes versions du PAP.

Période :

Les activités et séances de travail se sont déroulées du 12 octobre 2018 au 8 février 2019.

L'objectif général étant de déployer une plateforme totalement adaptée à toutes les spécificités métiers, les équipes du SIGIF ont donc procédé aux ajustements nécessaires à la spécificité de certains ministères à l'instar du Ministère des Forces Armées.

Au niveau du MFA, les travaux ont concerné la préparation et la stabilisation des référentiels des programmes en procédant au rattachement de chaque chapitre du budget de 2019 à un programme, action et activité et en renseignant le tableau de performance des programmes.

Cette activité, en amont des livrables PAP et DPPD sert d'aide à la construction des référentiels de programmes.

Les livrables attendus et atteints par les équipes lors des activités se situent à 2 niveaux :

- **Les fichiers renseignés en complétant les programmes**, les actions et les activités pour chaque chapitre du budget de 2019 ;
- **Le tableau de performance des programmes** en indiquant, pour chaque programme, les objectifs spécifiques, les actions, les résultats attendus et les indicateurs de performances.

Les principales activités déroulées ont été les suivantes :

- **Rattacher tous les chapitres budgétaires** de la LFI 2019 à un et un seul programme, à une ou des actions, à une ou des activités ;
- **Remplir le tableau de performance des programmes** en renseignant les objectifs spécifiques, les actions, les résultats attendus ainsi que les indicateurs de performance ;
- **Procéder à un rattachement fonctionnel** des chapitres budgétaires.

4 - Préparation du budget (suite)

B – Elaboration du projet de la Loi des Finances

Cette activité, dans le cadre du déploiement, fait suite à celles précédemment menées : le cadrage budgétaire et macroéconomique, l'élaboration des Projets Annuels de Performance (PAP) et des Documents de Programmation Pluriannuel des Dépenses (DPPD) par les ministères sectoriels.

L'objectif principal est l'élaboration du Projet de Loi de Finances 2019 et concerne plus spécifiquement les acteurs de la Direction de la Programmation Budgétaire (DPB) du MEFP.

Les objectifs spécifiquement visés sont les suivants :

- **Présenter à la DPB** les travaux d'élaboration des PAP et des DPPD par les ministères et de simuler leur validation ;
- **Procéder à la projection** des ressources et charges de trésorerie pour l'année 2019 (tableau de financement) ;
- **Ventiler à la maille paragraphe** les projections de recettes des comptes spéciaux du Trésor
Etablir le plan prévisionnel de trésorerie mensualisé.

Les principales activités menées dans le cadre de l'élaboration de la Loi des finances au niveau de la DPB ont été :

- **Elaboration des DPPD et PAP** : présentation sur le processus d'élaboration des DPPD et des PAP par les institutions et ministères ;
- **Enveloppe Budgétaire/DPPD et des PAP** : gestion des enveloppes budgétaires ; consolidation des PAP et des DPPD ;
- **Compléments d'informations** : renseignement du tableau de financement ; ventilation des recettes des CST (Comptes spéciaux du Trésor) ;
- **Elaboration du plan prévisionnel de trésorerie** ;
- **Elaboration du plan prévisionnel d'engagement** ;
- **Complément** du tableau d'équilibre ;
- **Contrôle des données** : lancement du script de contrôle de cohérence ;
- **Contrôle de la cohérence des données budgétaires** ;
- **Consolidation et rédaction du PLF** : ouverture des rapports de restitution ;
- **Ouverture des annexes explicatives du PLF** ;
- **Rédaction du Projet de loi de finances de 2019** ;
- **Gestion des versions.**

5 - Les équipes du SIGIF mobilisées à chaque étape du déploiement

Une équipe composée d'une vingtaine de personnes parmi lesquelles, 18 membres du SIGIF supportés, pour certaines activités, par une équipe de l'ENA, a été mobilisée pour articuler l'ensemble du déploiement.



Le Sous-Projet Métier

a allié les différents corps de métier nécessaires au déploiement efficient du périmètre 1 du SIGIF via les ateliers de conception générale et détaillée, la lecture des DCG (Documents de Conception Générale) et DCD (Documents de Conception Détaillée) et en s'attendant à répondre aux besoins métiers exprimés par l'intégrateur.



Le Sous-Projet Solutions

a participé aux activités de préparation et d'exécution du déploiement. L'équipe Sous-Projet Solutions assure la formation effective des utilisateurs et des futurs formateurs.

En qualité d'experts, l'équipe sous-projet solutions est en charge des évolutions demandées du système sur la base des retours formulés par les utilisateurs lors des tests. L'ensemble des développements spécifiques et génériques requis est placé sous la responsabilité de l'équipe sous-projet solutions.



Le Sous-Projet Technique

a participé aux activités de préparation et d'exécution du déploiement et plus spécifiquement a procédé à l'installation et la configuration du réseau ainsi que celles des postes de travail.

• Par ailleurs l'équipe sous projet technique a effectué des tâches d'administration dont :

- Mise en service du réseau et des postes de travail ;
- Création de nouveaux utilisateurs et ajout des habilitations nécessaires ;
- Réinitialisation de mots de passe utilisateurs ;
- Création des utilisateurs sur xECM (SAP Opentext) ;
- Ajout des utilisateurs à l'interface et affectation à des groupes donnés ;
- Modification de l'appartenance à un groupe des utilisateurs sur demande du formateur ;
- Gestion de la connexion au réseau en cas de déconnexion ;
- Assistance des utilisateurs sur l'utilisation de l'application.

5 - Les équipes du SIGIF mobilisées à chaque étape du déploiement (suite)



Le Sous-Projet Conduite du Changement

a également pris part aux activités de préparation et d'exécution.

Plus spécifiquement, l'équipe a conduit les actions suivantes :

- Distribution de pochettes utilisateurs (mot du chef de projet, planning, modalité de connexion)
Clés USB contenant les documents de formation, bloc-notes, stylos
- Déploiement de support de communication : trois affiches SIGIF (Couverture fonctionnelle, Dialogue de gestion autour des différents documents budgétaires, Préparation de la loi des finances et de ses annexes)
- Questionnaires d'évaluation en ligne visant à mesurer le ressenti des participants relatif à la formation et à évaluer leur degré de satisfaction et de compréhension des différents processus des différents processus du P1.
- Mise en place d'un programme récréatif après les formations pour l'amélioration des relations inter personnelles durant le séminaire résidentiel ;
- Photographies prises par la Cellule Com du MEFP pour les besoins du portail et de la Newsletter SIGIF



La cellule PMO

dont les contributions lors des activités de déploiement du P1, ont été de plusieurs ordres dont :

- La gestion des invitations des ressources du SIGIF ;
- La gestion des invitations à destinations de toutes les structures concernées et ministères concernés (DPB, DGD, DGCPT, DGID, DGPPE et CNH...);
- La planification et l'envoi des termes de références ;
- Le suivi de l'activité sur site ;
- Un appui dans la gestion organisationnelle des différents ateliers ;
- L'aide à la rédaction des rapports.

Après le déploiement, l'équipe PMO a veillé à ce que les comptes sur Outico (outil collaboratif) soient créés pour tous les participants afin de mettre à leur disposition les documents de formation et pour le partage des informations sur le SIGIF.



focus

Au total, ce sont plus de 350 personnes en service dans les directions de MEFP, les autres ministères pilotes, ministère de l'intérieur, la Primature, la Présidence qui ont participé aux activités mises en place dans le cadre du déploiement (dont le DAGE de la Justice, le DAGE de l'Intérieur, le DAGE de l'Environnement, le DAGE du MEN, la Présidente de commission des Finances de la Primature, le PCBRF, la Cellule de communication du MEFP, la Banque mondiale.....).

Dans son rôle d'accompagner le SIGIF, la cellule de communication du MEFP a dédié la 11 édition de son journal d'Echos Finances au SIGIF.

Les activités du déploiement se sont déroulées sur 8 mois entre août 2018 et mars 2019 et vont se poursuivre avec la saisie du budget 2020 dans SIGIF de tous les ministères et institutions .



6 - Le SIGIF : une gestion minutieuse pour une appropriation optimale

A – Evolutions demandées

Afin de rendre l'outil le plus fonctionnel, opérationnel et efficient possible, toutes les demandes spécifiques d'évolution formulées par les participants durant les activités ont été remontées et prises en compte par l'équipe du SIGIF; la principale préoccupation étant de garantir pour tous les utilisateurs du SIGIF, la mise à disposition d'un outil prenant en compte toutes les spécificités métiers.

Certaines évolutions ont pu être immédiatement implémentées par les équipes du SIGIF présentes lors des activités. D'autres demandes obligeant à certaines spécificités nécessitent des investigations plus détaillées.

A titre d'exemple pour les ministères pilotes les évolutions demandées concernent :

Pour les Voies et Moyens :

- **Prévoir des restitutions** sur les documents déjà validés pour permettre l'accès en consultation
- **Prévoir dans le SIGIF** un masque de saisie pour le Comité national des Hydrocarbures (CNH) pour la saisie des projections sur les recettes pétrolières : TVA à l'import pétrole, Droit de douane Pétrole, Redevance statistiques Pétrole.

Pour la préparation du budget, les principales demandent varient selon les ministères

La Présidence de la République et la Primature ont formulé les attentes spécifiques suivantes :

- **Rajouter des activités** permettant de ventiler les projets d'investissement des dotations par source de financement et de renseigner le tableau des échéanciers de crédits de paiement

Les équipes métiers du ministère de la Justice ont mis l'accent sur les axes suivants :

- **Rajouter** les activités nouvelles ;
- **Corriger** le libellé du programme ;
- **Création** de nouveaux chapitres ;
- **Des modifications de formats** des cibles des indicateurs ont été également effectuées ;
- **Revoir la classification des emplois** de la solde suivant les hiérarchies..

Les équipes métiers du MEDD ont quant à elles formulé les demandes qui suivent :

- **Rendre** beaucoup plus souple et simple d'utilisation la ventilation des dépenses de personnel par effectif et masse salariale ;
- **Rendre** plus souple la recherche d'un emploi, car dans la version actuelle tous les emplois existant dans l'administration sont affichés dans le masque ;
- **Remonter** la ventilation par effectif et masse salariale au niveau programme, et non par action, à défaut de la faire au niveau ministériel pour respecter l'esprit de la LOLF.

Pour les équipes du MEN, les axes d'amélioration demandés sont :

- **Ventilation par sources de financement** : mettre sous forme de liste déroulante pour faciliter le choix du bailleur car la liste est longue ;
- **Ventilation des effectifs** : adapter l'affichage aux besoins du MEN (filtres des autres emplois) ;
- **Ventilation des effectifs** : filtrer par action et par programme ;
- **Alerte l'utilisateur** si des données sont modifiées mais pas enregistrées au moment de fermer excel ;
- **Contrôle et commentaires** : mettre un filtre par programme, action, activités ;
- **Tableau de budgétisation détaillée** : agrandir le texte de l'information invitant à actualiser ;
- **Rajouter le code du chapitre devant chaque libellé**, pour plus de lisibilité et éviter les doublons, dans la restitution budgétaire ;
- **Afficher les totaux masse salariale et effectifs**, par section (pour rappel des plafonds d'emplois).

Dans le cadre de l'élaboration du Projet de Loi de Finances, la DPB a formulé les évolutions suivantes :

- **Rajouter** une annexe sur la dette publique ;
- **Ajuster** certaines restitutions ;
- **Rajouter des activités** permettant de ventiler les projets d'investissement des dotations par source de financement et de renseigner le tableau des échéanciers de crédits de paiement.

Chaque requête fera l'objet d'une investigation dédiée afin que toutes les évolutions requises par les utilisateurs soient prises en compte au niveau de la plateforme SIGIF.

Le succès du SIGIF repose donc sur la garantie offerte à chaque utilisateur de bénéficier d'une solution intégrée, de pilotage de la performance opérationnelle et financière apportant des gains qualitatifs sur différents aspects : agilité, collaboration, robustesse et fiabilité.

Le SIGIF offre à chaque utilisateur une plateforme à la mesure des spécificités de son métier, alliant efficacité, transparence et performance.



Le Sigif

Une solution agile qui rend possible l'édition de rapports de restitution accessibles, permet une collecte de données optimisée et rend les données immédiatement disponibles.

Une solution collaborative qui s'intègre dans un environnement familier (Microsoft Office, Excel, Word, Power Point et interface web) permettant une gestion des interactions entre les parties prenantes, la possibilité d'engager la hiérarchie dans le processus de validation des chiffres, un suivi des modifications et des versions intermédiaires, un suivi et un statut d'avancement des processus.

Une solution fiable et robuste qui offre une base de données unique structurée autour de référentiels centralisés et harmonisés. Afin de garantir la fiabilité des chiffres, le SIGIF dispose de fonctionnalités de contrôles (bloquant ou avertissement) pour plus de confiance.

6 - Témoignages



Delphin Léon Diatta
Chef de division planification
DPVE/MEDD

Nous avons suivi une formation sur le système SIGIF qui est un système intégré qui nous a permis de reprendre la saisie du budget de 2019 sous format programmes. L'essentiel des activités d'élaboration des DPPD et des PAP qui se faisaient avant manuellement seront désormais effectuées avec le SIGIF. Cette formation qui s'est déroulée sur cinq jours a été certes fastidieuse mais très instructif et nous facilitera à la longue le travail que nous avons jusque-là l'habitude de faire sur papier. Maintenant nous avons un système intégré qui va surtout nous faciliter le travail quotidien. Au niveau du ministère de l'environnement nous avons 4 programmes qui déclinent la politique environnementale du ministère. La formation que nous avons suivie pendant 5 jours nous a permis de revoir et de questionner la cohérence globale de notre politique environnementale par rapport aux différents programmes que nous avons retenus.

Siley KA
Chef bureau Comptable
MEDD/DAGE



Je pense que ce système est venu à son heure pour permettre à l'Etat Sénégalais de procéder à un assainissement des finances publiques pour arriver à faire de la gestion par la performance une réalité. Je lance un appel à l'attention du top management, à s'appropriier cet outil de pilotage et de gestion des politiques publiques. En effet, quel que soient les motivations de l'extérieur, de l'équipe du SIGIF, ou des services techniques du ministère qui sont chargés de rendre réel cette planification dans le SIGIF, il faudrait que cette plateforme soit également bien appropriée par le top management. Ce dernier a un grand rôle à jouer dans le nouveau dispositif de gestion budgétaire et financière qui fait intervenir de nouveaux acteurs que sont les responsables de programme, les coordinateurs des programmes mais aussi les contrôleurs de gestion.

6 - Témoignages (suite)



Cheikouna Seck
Expert Sous Projet Solutions
/ formateur SIGIF

Ingénieur informaticien spécialisé en système d'information, je suis au ministère des finances depuis dix ans dont huit ans au SIGIFIP en tant que chargé des modules d'élaboration budgétaire et de mise en place des actes modificatifs.

J'ai rejoint le projet SIGIF en novembre 2016 et depuis je participe aux activités de transfert de compétences sur les différents périmètres du produit. L'objectif étant de mettre en place un niveau 3 de support utilisateur suffisamment outillé pour assurer la maintenance et une bonne assistance aux utilisateurs finaux. Pour ce faire le groupement, conformément au contrat, a déroulé de nombreuses formations sur les différents modules SAP, sur le langage de développement spécifique ABAP, sur l'outil SAP BPC, SAP BW, etc.

En outre, j'administre le portail du projet, l'outil collaboratif du SIGIF et je pilote les sous projets interface SIGIF-GAINDE pour les échanges sur les flux de recettes douanières, SIGIF-SIGTAS pour les recettes fiscales et SIGIF-SICA/STAR pour les flux de paiements. L'opérationnalisation des interfaces avec GAINDE et SIGTAS permettra de mettre en œuvre le nouveau socle comptable en droits constatés introduit par le nouveau RGCPT.

Le premier périmètre du SIGIF, dédié à la préparation du budget est en production depuis juillet

2018. Nous avons déployé des différents macro processus du P1 au sein de la DPEE, l'ANSD, DPB, des ministères pilotes (Ministère de la Santé et de l'action sociale, Ministère de l'Education nationale, Ministère de la Justice, Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, Ministère de l'Environnement et du Développement durable) et du Ministère de l'Intérieur.

Le déploiement du P1 fut l'occasion :

- **De mettre à jour** le référentiel budgétaire ;
- **Tester**, grandeur nature, la solution SAP BPC ;
- **De familiariser** les utilisateurs finaux sur les différents concepts autour du produit (macro processus, BPF, masque de saisie, EPM, GED, etc.) ;
- **De former** les utilisateurs finaux ;
- **De ressaisir** le budget 2019 dans SIGIF ;
- **De recueillir** les améliorations souhaitées ;
- **D'apprécier** la complexité de la solution proposée et sa facilité de prise en main notamment grâce à son environnement familier (Microsoft Excel et Microsoft Word) ;
- **D'identifier** un premier niveau de support au sein de ces différentes structures.

Le P1 améliore le processus de préparation du budget :

- **En garantissant** le respect du calendrier des

procédures budgétaires avec l'introduction de la notion de BPF (Business Process Flow). Tous les BPF ont en commun une date de démarrage ; la possibilité de le clôturer à une date bien définie et un séquençement des activités ;

- **En favorisant l'uniformisation** des différents documents budgétaires à travers l'utilisation de Template (DPBEP, DPPD, PAP, PLF, Voies et moyens, etc.) définissant le canevas à respecter et les restitutions attendues ;
- **En assurant la cohérence des chiffres** sur les différents documents budgétaires ;
- **En proposant une GED (XECM)** pour le stockage des différents documents budgétaires.

Mame Coumba Sy Diouf

Gestionnaire DAMCP



On a suivi une formation de 5 jours sur le SIGIF. Ça va beaucoup nous aider dans l'exercice de nos fonctions de gestionnaire. On utilisait l'ancien système qui était manuel, on utilisait des bons d'engagement. Mais avec le nouveau système les demandes d'achat se feront en ligne et on a toutes les informations dont on a besoin relatives à la demande d'achat. En outre, la nomenclature budgétaire offre plus de possibilités quant à la saisie des lignes de crédit, la saisie des salaires et autres. L'automatisation des bons d'engagement permettrait à l'Etat de faire beaucoup d'économie sur l'achat des carnets de bons mais aussi de sécuriser

la procédure entre les services dépensiers et les contrôleurs budgétaires ministériels. La formation était fastidieuse, il y avait beaucoup de choses à faire et on ne peut pas tout faire sur 5 jours, il faudrait peut-être prévoir d'autres ateliers dans l'avenir et prévoir des mesures d'accompagnement surtout pour les techniciens qui vont pratiquer ce système.

Retrouvez l'intégralité des interviews sur
www.sigif.gouv.sn

Les principales leçons apprises

1 Une démarche inclusive : L'intégration des utilisateurs dès le début du processus est le garant d'une appropriation optimale de la solution.

2 Une approche globale - un développement spécifique : Bien que partageant des directives et des formats de document communs, chaque ministère requiert des spécificités propres nécessitant agilité et adaptabilité de la part du système ; chacune d'entre elles a été prise en compte à chaque étape du SIGIF (de l'implémentation au déploiement).

3 Une démarche inclusive : Une solution prend toute sa dimension lors de son utilisation. Cette opérationnalité est assurée par l'utilisation et l'appropriation effective de la solution par ses utilisateurs rendue possible grâce à la conduite du changement à travers les formations, l'accompagnement et le suivi.

4 Un engagement collectif et partagé : L'implication et le soutien tangible des autorités est la pierre angulaire du succès de la solution. Cette participation contribue à impulser une dynamique et générer l'engouement des utilisateurs.

5 Un travail collaboratif : Le SIGIF est la résultante d'équipes ayant su conjuguer leurs talents, leurs expertises et leurs compétences à chaque niveau de développement et d'articulation du projet. Cette complémentarité et collaboration sont les clés de voute du succès du SIGIF.

Les leçons tirées du déploiement seront capitalisées lors des prochaines étapes du SIGIF répondant ainsi aux niveaux d'exigence et de performance requis par les nouvelles réformes des finances publiques.





Actualité et prochaines étapes



1 : Actualité

A – Lancement de la plateforme support

Le succès du déploiement et de la mise en production du P1, repose également sur l'organisation du support et de l'assistance offerte aux utilisateurs.

Pour ce faire, une plateforme support ou service d'assistance (help desk), a été initiée dans le cadre du projet SIGIF afin d'assurer tout l'appui et l'accompagnement nécessaire aux utilisateurs.

La mise en place d'un support aux utilisateurs permet en effet de garantir à chaque utilisateur du système de la disponibilité de l'ensemble de ses composants pour l'accomplissement de ses tâches, **prérequis incontournable pour un déploiement réussi.**

Le **service d'assistance/support aux utilisateurs** est donc le service chargé de répondre aux demandes d'assistance des clients ayant un problème à résoudre ou simplement besoin d'une information.

Son objectif est de servir de guichet unique aux utilisateurs pour leurs besoins de services liés au SIGIF ;

Il couvre les fonctions suivantes :

- **Prise en charge en temps réels** des demandes d'assistance des utilisateurs SIGIF
- **Traitement des incidents et problèmes** sur l'utilisation du SIGIF
- **Assurance d'une qualité de service** vis-à-vis des utilisateurs du SIGIF
- **Pilotage de l'interface** entre les besoins des utilisateurs et le SIGIF

Différents moyens sont à disposition des agents qui en ont la charge pour apporter ce support : sur site, par téléphone, par courrier électronique ou via un logiciel de gestion des services d'assistance

L'animation de cette plateforme support (Help Desk) est assurée par, d'une part, les référents technico-fonctionnels au niveau des ministères et, d'autre part, par l'équipe de projet du SIGIF.

Les ressources ciblées ont déjà reçu des formations sur le P1, cependant, il est nécessaire de s'assurer de leur niveau de maîtrise du sous-système P1, de leur capacité à animer des sessions de formation et de mener des activités de support ou de soutien aux utilisateurs.

Elles doivent aussi être initiées aux processus de gestion des tickets et à l'outil GLPI (Gestion libre parc informatique) qui lui est dédié.

Le GLPI est l'outil de « Gestion libre parc informatique » (GLPI) qui sert à enregistrer et remonter les anomalies et demandes notamment sous forme de tickets.

La gestion du support repose sur 3 fonctionnalités principales :

- **La gestion des demandes** (pas d'interruption de service) : fournir un canal aux utilisateurs du SIGIF pour demander et recevoir des services standards, fournir de l'information aux utilisateurs sur les services disponibles et la procédure pour les obtenir, répondre aux demandes d'informations générales, aux plaintes et aux commentaires concernant le SIGIF
- **La gestion des incidents standards** (interruption ou dégradation de service) : restaurer aussi vite que possible le fonctionnement normal des services du SIGIF et minimiser l'impact négatif sur les activités métiers, s'assurer ainsi que les meilleurs niveaux de qualité de service et de disponibilité sont maintenus

Un atelier uniquement consacré à la formation des agents des cellules d'étude et de planification (CEP) et d'autres agents du support des outils d'élaboration du budget (P1) du SIGIF s'est tenu du 11 au 15 février à Sally pour assurer une prise en main effective de la plateforme support utilisateur dès la finalisation du déploiement.



SALY : 11 au 15 février 2019, Lancement de la plateforme support et assistance aux utilisateurs

1 : Actualité (suite)

A – Lancement de la plateforme support

L'objectif général de cette formation a été de mettre à niveau les ressources ciblées pour animer la plateforme.

Des objectifs plus spécifiques ont également été poursuivis à l'instar de :

- **L'approfondissement de la formation** sur les outils d'élaboration du budget des agents chargés du support technique et fonctionnel du P1 ;
- **La formation des agents chargés** du support technique et fonctionnel du P1 à l'animation de formations aux utilisateurs ;
- **L'initiation des agents chargés** du support technique et fonctionnel du P1 aux processus de gestion des tickets (anomalies et demandes) et à l'outil qui lui est dédié, GLPI.

A l'issue de la session de cette formation, les agents chargés d'animer le Help Desk sont capables :

- **D'aider les utilisateurs du P1** à surmonter les difficultés d'utilisation des applications du P1 ;
- **De mener des formations** pour les utilisateurs ;
- **De mettre en œuvre les processus de gestion des tickets** en utilisant l'outil mis en place à cet effet.

Cette semaine de formation, animée par **M. Cheikh Tidiane DIAW, Madame Marguerite NDONG** et Monsieur **Cheikhouna A. T. SECK** de l'équipe du SIGIF, a permis d'approfondir certaines notions sur l'élaboration du budget mais aussi de revenir sur les spécifications fonctionnelles liées à l'outil SAP BPC (les cubes, les dimensions, BPF, activités, action, instanciation, versionning, initialisation des données, sécurité, interfaces avec le P2 et le P3, etc.).

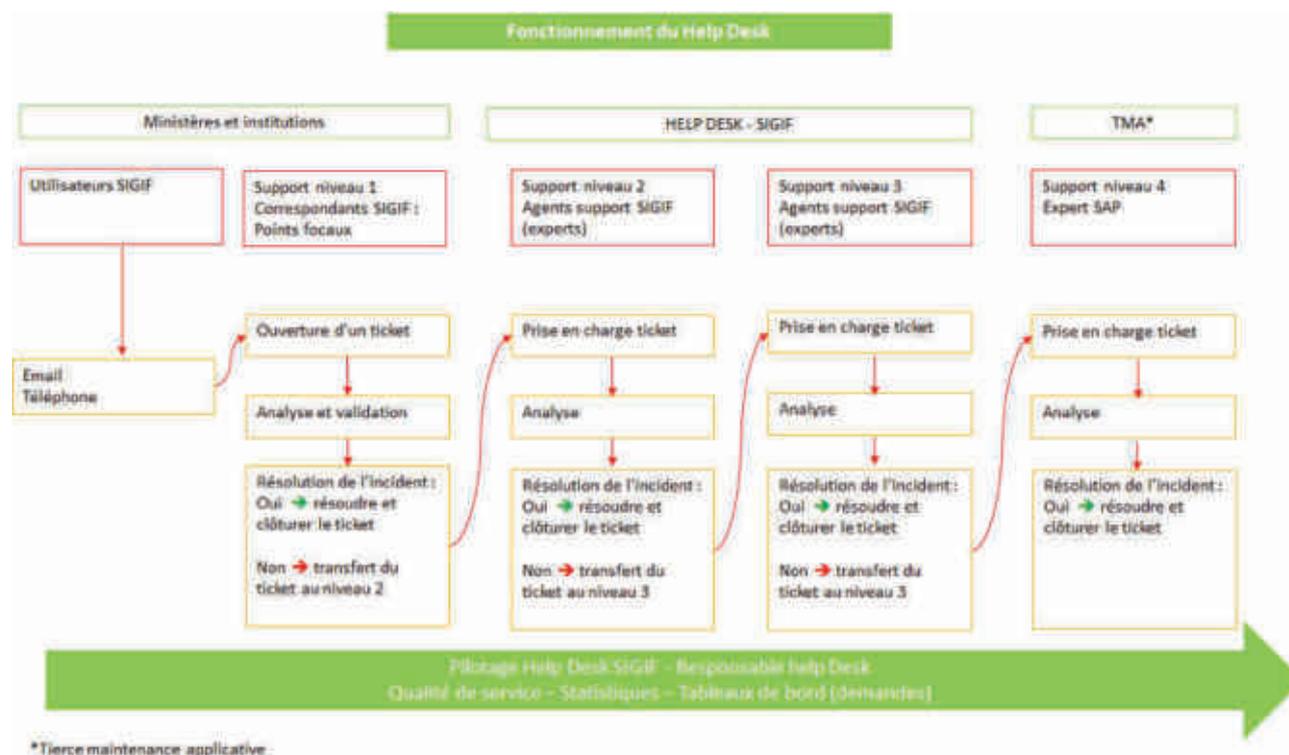
Sur le volet technique, la formation a été menée par **Monsieur Mamadou KEBE** de l'équipe du SIGIF et a permis de mettre à niveau des différents profils présents.

Ainsi, les différentes spécificités abordées permettront aux agents de pouvoir accompagner les utilisateurs et les guider dans l'utilisation du SIGIF.

Fonctionnement et méthodologie de sollicitation de la plateforme support (Help Desk) :

Un support est d'ores et déjà disponible au sein du SIGIF pour accompagner les utilisateurs. La plateforme, dans sa version définitive, est en cours de finalisation.

Plus concrètement, le fonctionnement du Help Desk s'articule comme suit :



A – Passage en production & accompagnement de tous les ministères & institutions

Pour les ministères n'ayant pas participé aux ateliers, le SIGIF assure un accompagnement en présentielle puis à distance via la plateforme support.

Pour ce faire, une task force composée des experts du SIGIF sera mise en place et déployée dans chaque ministère afin d'assurer un appui aux utilisateurs pour une prise en main optimale du SIGIF.

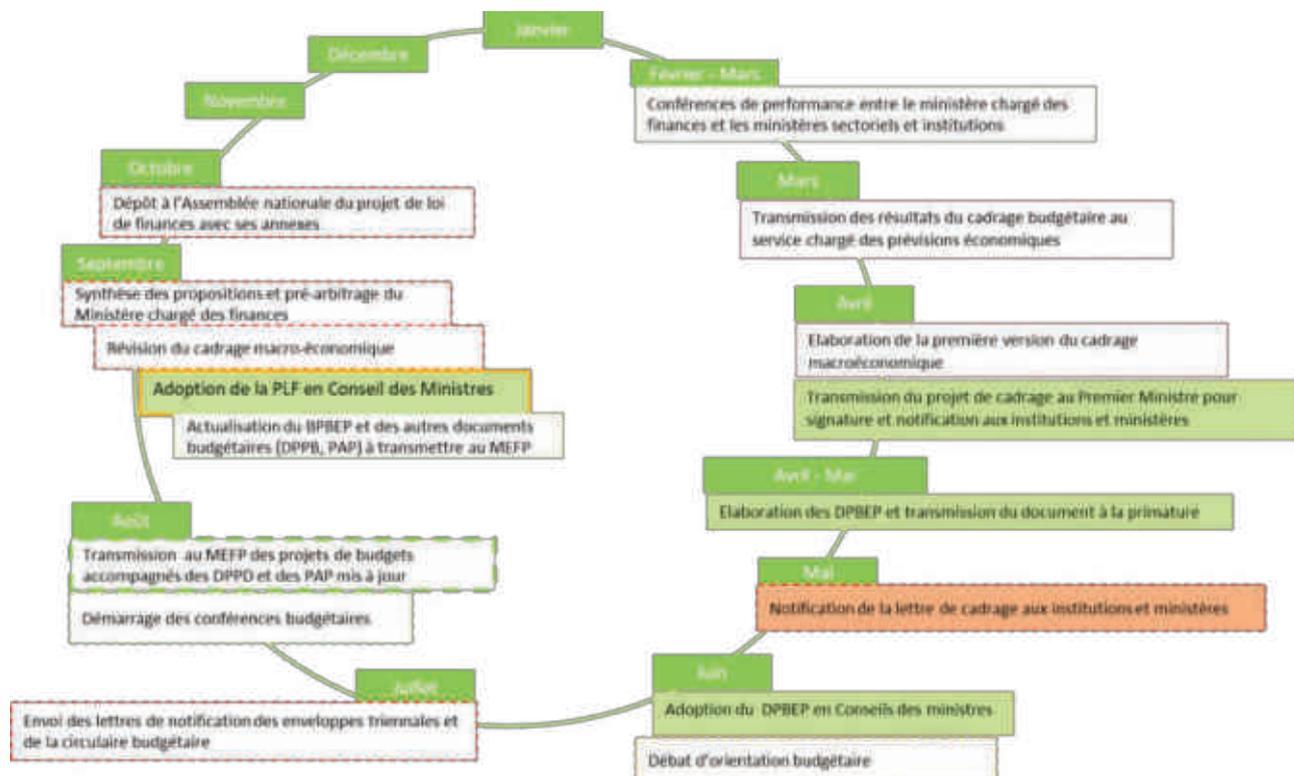
La plateforme help desk prend le relais pour garantir le suivi et, au besoin, le soutien au fil de l'utilisation effective du SIGIF.

L'accompagnement est organisé sur la base du calendrier budgétaire, afin d'assurer le support des équipes des ministères aux différentes étapes nécessaires à l'élaboration de la Loi des Finances.

1 : Actualité (suite)

Pour rappel, et conformément aux nouvelles directives liées à la réforme des finances publiques, le calendrier annuel de préparation du budget s'articule comme suit :

• Calendrier annuel de préparation



Gouvernement

Ministères sectoriels + MEFP + institutions

Ministères sectoriels + institutions

MEFP + Primature

MEFP

Primature

MEFP + Sectoriels

MEFP + Certains ministères sectoriels + Organismes de sécurité sociale

MEFP + Assemblée Nationale

2 - Prochaines étapes : lancement des tests fonctionnels du P2 (exécution budgétaire)

La réception, la validation et le déploiement du périmètre 2 suivront une méthodologie et un process identiques à ceux déployés pour le P1.

Cependant, le périmètre 2 brasse un nombre de domaines plus larges et entendus que ceux couverts par le P1 ; consécutivement le volume d'acteurs/d'intervenants augmente également proportionnellement.

Pour rappel, le périmètre 2 comprend l'ouverture de l'exercice, la gestion des crédits, l'exécution contrôlée de la dépense, l'exécution contrôlée de la recette, la clôture de l'exercice, la gestion des comptabilités (générale, budgétaire, matières, analyse des coûts).

Le P2 comporte au total neuf (09) domaines reposant sur la maîtrise d'un ensemble de référentiels essentiels à leur bonne exécution : gestion des crédits budgétaires ; gestion de la dépense ; gestion de la comptabilité générale ; gestion de la comptabilité analytique ; gestion de la trésorerie ; gestion des recettes ; gestion des immobilisations ; gestion de la comptabilité des matières et des stocks.

Les tests fonctionnels du périmètre P2 s'échelonneront de juin à décembre 2019 sachant que tous les acteurs disposeront d'une solution opérationnelle à compter du 2 janvier 2020.





SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Sigif Info N°3

Finalisation du déploiement P1

Retrouvez l'intégralité des interviews sur
www.sigif.gouv.sn